

Vendredi 23 février 2024

La Région des Pays de la Loire supprime les subventions à la culture bretonne !

La perte de la subvention régionale met en péril l'association Dastum 44, qui travaille sur le patrimoine culturel immatériel de Loire-Atlantique. Ces décisions politiques, qui menacent directement l'emploi, impactent l'ensemble des associations culturelles bretonnes de Loire Atlantique.

En novembre 2022, Dastum44 apprend de manière informelle, et sans aucune notification officielle, qu'elle n'aura pas de subvention en 2023 de la Région Pays de la Loire. De son côté, l'association Dastum (principale association et fondatrice du réseau Dastum), alerte les Régions Pays de la Loire et Bretagne sur les conséquences de cette suppression de subvention. Malgré cela, le refus est confirmé pour 2024, mettant en péril l'emploi salarié nécessaire à son action. Une subvention des Pays de la Loire en moins, c'est un emploi en moins... et cet emploi c'est le seul, l'unique, l'indispensable poste de permanent de Dastum44 !

Peu après, d'autres associations du domaine culturel breton, l'Agence Culturelle Bretonne de Loire-Atlantique et le centre culturel Yezhoù ha Sevenadur subissent un sort identique. Dans une société où les droits culturels sont inscrits dans la loi, on peut légitimement interroger la politique culturelle de la Région : serait-elle sélective, ne chercherait-elle pas à nier la culture bretonne de la Loire-Atlantique... ?

Dastum44 est le pôle associé, en Loire-Atlantique, du réseau à rayonnement régional Dastum, créé il y a 50 ans. Ces associations œuvrent à la sauvegarde du patrimoine immatériel de Bretagne, Loire-Atlantique comprise. Il s'agit de collecter, sauvegarder et transmettre un patrimoine fait de chants, contes, légendes et musique traditionnelle. Dastum a ainsi constitué l'une des plus importantes collections d'enregistrements sonores d'Europe, issus de la culture populaire : 140 000 enregistrements - chants, airs sonnés, contes - en accès libre sur la plateforme web *Dastumedia*, enregistrés auprès de 15 à 20 000 personnes dûment identifiées. ONG accréditée par l'Unesco, Dastum a porté la candidature du fest-noz, devenu premier élément breton inscrit au patrimoine immatériel mondial en 2012. Sauvegarder et transmettre un tel patrimoine c'est à la fois contribuer à la diversité culturelle dans un monde de plus en plus standardisé, reconnaître l'égalité de dignité de la culture populaire par rapport aux autres formes d'expression culturelle, et placer la culture vivante à égalité avec la préservation des monuments historiques et autres espaces naturels protégés : autant de patrimoines à léguer aux générations futures.

Depuis 30 ans à Nantes, Dastum44 alimente cette plate-forme *Dastumedia*. Son travail aboutit aussi à la publication d'une dizaine de livres et de CD (*Nantes en chansons* en 1998, *Anthologie du patrimoine oral de Loire-Atlantique* en 2012, *Le Pays de Châteaubriant* en 2017, etc). Chaque année est proposé un riche calendrier d'événements et actions de valorisation de ce patrimoine. Par ailleurs, ce travail nourrit la création musicale contemporaine : ainsi, de Dastum44 est né Le Nouveau Pavillon, scène des musiques traditionnelles actuelles qui organise notamment le festival Eurofonik qui se tiendra prochainement.

Dastum44 et Dastum rêvent la culture avec et pour toutes et tous.

Dastum44 et Dastum invitent la presse dans ses locaux le vendredi 1er mars, au 8 rue Arsène Leloup 44100 Nantes, à 14h pour une conférence de presse.

Contact presse : Francis Boissard (président de Dastum 44)
06 71 60 37 25 / dastum44@orange.fr